

## SÉANCE DU 26 MAI 2020 A 19 H 30

Présents : Frédéric MIGUET, Evelyne VERNIAU, Jean Paul DUCHARNE, Nicole CHARNAY, Laurent GOUILLON, Patrice MAITRE, Jacques VACHER MATERNO, Jessie PONSINET, Audrey YVES, Nathalie TISSERAND-CHALANDE, Hervé BARRAUD, Romain DELAY, Edith PERRIER, Anaïs PASSOT, Maxime MANISSIER.

Frédéric MIGUET, Maire sortant, ouvre la séance, fait l'appel des élus et les déclare installer dans leurs fonctions.

En préambule, il remercie les conseillers sortants et notamment ceux qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat, pour le travail effectué au cours de ce dernier mandat.

Puis, il déclare la séance ouverte.

Audrey CHARTON est désignée secrétaire de séance.

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La présidence est ensuite assurée par Evelyne VERNIAU. Elle procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

Anaïs PASSOT et Jacques VACHER-MATERNO sont désignés assesseurs.

### ELECTION DU MAIRE

Evelyne VERNIAU recense les candidatures. Elle rappelle que l'élection du maire est un scrutin secret à la majorité absolue pour les 2 premiers tours et à la majorité relative au 3<sup>e</sup> tour de scrutin.

Frédéric MIGUET est le seul candidat à se manifester.

#### Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 15
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 1
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... 14
- e. Majorité absolue..... 8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MIGUET Frédéric .....	14	quatorze

M. MIGUET Frédéric est proclamé maire et immédiatement installé.

### DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

F. Miguet indique que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum. Au vu de ces éléments, le conseil municipal fixe à 4, le nombre des adjoints au maire.

## ELECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

F. MIGUET rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal, en respectant le principe de parité, mais sans obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Une liste se présente, constituée comme suit :

- Evelyne VERNIAU
- Jean Paul DUCHARNE
- Nicolle CHARNAY
- Laurent GOUILLON

### Résultats du 1° tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 15
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... 15
- e. Majorité absolue ..... 8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VERNIAU Evelyne .....	15 .....	quinze .....

F. Miguet déclare proclamés adjoints et installés les candidats figurant sur cette liste et dans l'ordre de cette liste.

F. Miguet indique qu'il procèdera dans les prochains jours à la délégation d'une partie de ses fonctions aux adjoints, ainsi qu'à Patrice MAITRE, conseiller municipal délégué.

## INFORMATIONS SUR LES COMMISSIONS

Frédéric MIGUET présente les commissions communales consultatives qu'il souhaite constituer, et demande aux élus de réfléchir à leurs compositions, ou à la création de commissions supplémentaires. Il communique les responsables souhaitées pour certaines.

- **Finances** : collective à tout le conseil
- **Culture** : bibliothèque municipale, actions culturelles, bulletin municipal, calendrier des fêtes, relations avec les associations (*P. MAITRE*)
- **Centre Culturel Associatif Beaujolais (CCAB)** (*E. VERNIAU*)
- **Ecoles** : relations avec les écoles, la garderie périscolaire, les associations scolaires, le CCAB pour les interventions scolaires...(*N. CHARNAY*)
- **Tourisme** : lien avec l'office de tourisme, le camping, marchés nocturnes, marchés de Noël, sentier des Lys, actions avec le Crû, Stations Vertes, produits dérivés (*E. VERNIAU*)
- **Travaux –Bâtiments** : bâtiments communaux, patrimoine communal, locations salles municipales, accessibilité... (répartitions à déléguer)
- **Cadre de vie – espaces verts - cimetière** (*L. GOUILLON*)
- **Voirie – Assainissement – voies et réseaux divers** (*JP DUCHARNE*)

- **Sports – Stade** : relations avec les clubs sportifs, utilisation de la salle des sports, des terrains du stade, des vestiaires sanitaires (L. GOUILLON)
- **Sociale** (N. CHARNAY)
- **Communal des Bruyères – Hameau du Vivier**
- **Sentiers pédestres**
- **Vidéoprotection**

Les élus sollicitent la création d'une commission **Communication** pour la gestion des réseaux sociaux, le site internet....

Il demande donc à chaque élu de réfléchir d'ici la prochaine séance, du ou des choix des commissions auxquelles chacun souhaite participer.

### QUESTIONS DIVERSES

- F. MIGUET informe de la tenue d'une réunion hebdomadaire entre le Maire, les adjoints et le conseiller municipal délégué, chaque vendredi à 8 H, en présence des employés du service technique, pour la préparation du planning de travail, et évoquer les points courants de la vie de la Commune. Les autres élus qui souhaitent participer sont les bienvenus ;
- Les élus évoquent le sulfatage des vignes par vents forts par certains exploitants. A. CHARTON précise que le vent ne doit pas être supérieur à 19 km/h pour cette pratique. Un courrier sera transmis par la Mairie aux exploitants concernés ;
- Prochaine réunion le mardi 2 juin 2020 à 20 H au Foyer Rural ;.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Le Maire,

Frédéric MIGUET